

**Exercice 1993 -
Décision d'octroi et de versement de subventions et de participations**

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Le décret n° 83.16 du 13 janvier 1983 portant établissement de la liste des pièces justificatives des paiements des communes prévoit notamment qu'en matière de subvention, le paiement est subordonné à une décision de l'autorité compétente. Cette décision peut être une délibération du Conseil Municipal, le budget (budgets primitifs et supplémentaires, budgets principal et annexes, états annexes) constituant une délibération.

Le vote du budget primitif 1993 interviendra, comme ce fut le cas ces dernières années, au cours du premier trimestre 1993.

Aussi, pour permettre le versement :

- des sommes venant à échéance avant cette date au titre des conventions passées par la commune,

- de tout ou partie des subventions accordées aux associations de notre ville, leur assurant un fonctionnement correct,

le Conseil Municipal est appelé à décider d'attribuer et de verser, après réception de la délibération exécutoire, les subventions et participations suivantes :

Imputations	Libellés	Montant crédits projet BP 93	Montant crédits à ouvrir	Montant versements	Organismes bénéficiaires	Modalités particulières de versements et observations
925 1/ 189/00516/ 20200	INVESTISSEMENT Dette communale résultant d'autres engagements - Autres dettes à long et moyen terme - Domaine des Finances (rentes viagères)	202 000,00	46 200,00	14 693,80 31 494,39	BENOIT Georges Mme CHASSARD	A l'échéance 1/02/93 A l'échéance 1/01/93 : 10 498,13 A l'échéance 1/02/93 : 10 498,13 A l'échéance 1/03/93 : 10 498,13
925 5/ 180/00516/ 20200	Autres mouvements de créances, titres - Dette pour subvention d'équipement à verser en annuités - Domaine des Finances	967 500,00	12 000,00	11 335,98	Parc des Expositions et des Congrès	A l'échéance 31/03/93
931 1/ 657/ 20400	FONCTIONNEMENT Rémunérations et charges - Subventions	1 869 100,00	1 000 000,00	1 000 000,00	COS	Subvention pour activités diverses
940 31/ 657/ 00200	Fêtes publiques et cérémonies - Subventions	230 000,00	200 000,00	200 000,00	Comité des Fêtes	Organisation du carnaval de février 1993
944 6/ 657/ 21100	Garderies de vacances - Subventions	1 396 800,00	500 000,00	400 000,00 100 000,00	Association des Francas Patronage (Ecoles Laïques)) sur note du service) Enseignement et) Oeuvres Scolaires
945 24/ 657/ 00201	Harmonie municipale - Subventions	80 000,00	20 000,00	20 000,00	Harmonie Municipale	Subvention pour fonctionnement : 1er trimestre 1993
945 25/ 657/ 41026	Activités théâtrales - Subventions	3 458 000,00	1 702 000,00	1 701 630,15	Lionel Patrick	Activité lyrique - convention - échéance : 1/02/93
925 25/ 657/ 41050	Salles de spectacles - Subventions	5 351 600,00	2 643 000,00	2 012 089,20 630 901,29	Association Espace Besançon Planoise CDC Compagnie Loyon	Convention échéance : 1/02/93 convention échéance : 1/02/93

Imputations	Libellés	Montant crédits projet BP 93	Montant crédits à ouvrir	Montant versements	Organismes bénéficiaires	Modalités particulières de versements et observations
945 90/ 657 / 47030	Animation de quartiers - Subventions	2 504 000,00	816 000,00	220 000,00 300 000,00 80 000,00 66 509,00	MJC Palente CQ St-Ferjeux MJC Loutelet FONJEP (particip. au traitement du directeur MJC Loutelet 1er trimestre 93) Régie quartier Fontaine Ecu ARETE) versement sur note du) service Animation-) Formation-Prévention
945 91/ 657/ 20500	Vie associative - Vie des quartiers - Subventions	707 657,00	707 657,00	50 000,00 100 000,00	Centre International de Séjour ADDSEA	Convention échéance : 02/93
945 92/ 657/93006/47040	Prévention - Subventions - Association Départementale du Doubs pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence	1 560 000,00	390 000,00	390 000,00		Convention du 23/12/92 : Versement sur note du service Animation-Formation-Prévention
951 0/ 657/92018/44000	Services sociaux - Frais communs - Subvention au CCAS - Conciergerie	781 433,00	195 300,00	195 300,00	CCAS	Subvention pour fonctionnement 1er trimestre 1993 - Versement mensuel de 65 100 F
951 4/657/89101/44000	Services pour enfants - Subvention au CCAS - Crèches collectives	10 340 588,00	2 585 100,00	2 585 100,00	CCAS	Subvention pour fonctionnement 1er trimestre 1993 - Versement mensuel de 861 700 F
951 4/657/89102/44000	Services pour enfants - Subvention au CCAS - Haltes-garderies	3 817 125,00	954 000,00	954 000,00	CCAS	Subvention pour fonctionnement 1er trimestre 1993 - Versement mensuel de 318 000 F
951 4/657/89104/44000	Services pour enfants - Subvention au CCAS - Crèches familiales	7 071 490,00	1 767 600,00	1 767 600,00	CCAS	Subvention pour fonctionnement 1er trimestre 1993 - Versement mensuel de 589 200 F

Imputations	Libellés	Montant crédits projet BP 93	Montant crédits à ouvrir	Montant versements	Organismes bénéficiaires	Modalités particulières de versements et observations
951 4/ 657/93013/44000	Services pour enfants - Subvention à l'Association Antenne Petite Enfance	509 366,00	127 000,00	127 000,00	Association Antenne Petite Enfance	Sur note Service CCAS - convention du 13/10/92 montant prév. à recalculer dès parution de l'indice ISEE de décembre 1992
951 51/657/89103/44000	Services sociaux - Subvention au CCAS - CIESF	4 468 592,00	1 116 900,00	1 116 900,00	CCAS	Subvention pour fonctionnement 1er trimestre 1993 - versement mensuel de 372 300 F
955 0/657/89105/44000	Frais communs - Contingent et subvention au CCAS - Services généraux	38 554 671,00	8 286 900,00	8 286 900,00	CCAS	Subvention pour fonctionnement 1er trimestre 1993 - versement mensuel de 2 762 300 F
995 9/657/ 20500	Autres aides sociales - Subventions	839 400,00	255 000,00	200 000,00	Centre d'Amélioration du Logement Office de Retraite des Personnes Agées de Besançon) sur note du service) Administration Générale))
961 0/657/91037/00400	Expansion économique régionale - Subventions	614 000,00	200 000,00	200 000,00	Conseil des Communes du Grand Besançon	A réception de l'appel de fonds de l'Association
961 0/657/ 47020	Expansion économique régionale - Subventions	1 608 600,00	215 000,00	215 000,00	Mission Locale pour l'Emploi	Sur note du Service Animation-Formation-Préventio - Convention du 18/12/89
961 4/ 657/89053/41060	Tourisme - Subventions - OTSI - Développement et promotion du tourisme	1 530 900,00	382 800,00	382 721,75	OTSI	Convention échéance : 31/03/93
	TOTAL GENERAL	88 462 822,00	24 123 057,00	24 121 831,81		

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, l'Assemblée Communale, à l'unanimité, en décide ainsi.